

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 27 septembre 2022

Le vingt-sept septembre deux mille vingt-deux, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

<b>Présents</b>	BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAUTHRON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corine, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe
<b>Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir (art. L2121.20)</b>	
	BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, GAILLARD Yohan, RETHORE Jacqueline
<b>Absent(s) excusés</b>	
<b>Absent(s)</b>	
	PARENTEAU Jean-Louis, YANNOU Aude
<b>Secrétaires de séances</b>	
	LANGLOIS Danielle, REGRAGUI Sidi Kamal

Convocation adressée le 21 septembre 2022, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations publiée le 29 septembre 2022, article L.2121.25 CGCT

### 22SE2709-14 | Tourisme – Via Sancti Martini – Inscription de l'itinéraire pédestre au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée non motorisée

Mme Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que dans le cadre des actions menées en faveur du développement du tourisme de promenade et de randonnée, un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) a été élaboré en liaison avec Anjou Tourisme,

Considérant que ce plan, qui est consigné dans un document administratif et technique consultable au Conseil départemental, comprend l'itinéraire Via Sancti Martini,

Considérant que la commune des Ponts-de-Cé doit délibérer pour inscrire au PDIPR l'itinéraire « Via Sancti Martini » entre l'avenue de l'Europe et le pont du Louet (point de connexion avec le GR3),

Considérant l'avis du Comité consultatif Ville Active où il fait bon vivre du 20 septembre 2022,

**En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **Approuve la demande d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, de l'itinéraire « Via Sancti Martini » tel qu'il est référencé dans le tableau d'assemblage ci-joint pour la pratique pédestre.**

VOTE			
En exercice	33	POUR	31
Présents	27	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	0
Pris part au vote	31	TOTAL	31

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**Le Maire, Jean-Paul PAVILLON**



The seal is circular with the text "MAIRIE DES PONTS-DE-CÉ" around the top and "49130 (M. et L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a bridge, and a river.